



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie  
et des Finances

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU  
BUDGET ET DES FINANCES

# RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2024 SITUATION A FIN DECEMBRE



Loi n° 2024-006 du 30 décembre 2024 portant loi de finances rectificative, exercice 2024

## Table des matières

Liste des sigles et acronymes .....	ii
Liste des tableaux.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES .....	v
LISTE DES ANNEXES .....	v
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Contexte de l'exécution du budget.....</b>	<b>2</b>
1. Conjoncture économique internationale et sous régionale.....	2
2. Conjoncture économique nationale .....	4
3. Mise en œuvre des réformes budgétaires .....	5
<b>II. Réalisation des ressources du budget général.....</b>	<b>6</b>
1. Les recettes budgétaires .....	7
a. Recettes fiscales .....	7
b. Recettes non fiscales.....	13
c. Dons projets et dons programmes.....	16
2. Les ressources de trésorerie .....	16
<b>III. Exécution des charges du budget général.....</b>	<b>18</b>
<b>A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses .....</b>	<b>19</b>
<b>1- Dépenses budgétaires .....</b>	<b>20</b>
1.1. Dépenses ordinaires .....	20
a- Charges financières de la dette .....	21
b- Dépenses en atténuation de recettes.....	21
c- Dépenses de personnel .....	21
d- Dépenses d'acquisition des biens et services.....	22
e- Dépenses de transferts .....	22
1.2. Dépenses en capital.....	22
<b>B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations .....</b>	<b>24</b>
<b>C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction .....</b>	<b>25</b>
<b>D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques .....</b>	<b>28</b>
a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre.....	28
b. Situation de l'exécution des dépenses sociales.....	30
c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement .....	31
<b>2- Charges de trésorerie .....</b>	<b>33</b>
<b>IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST).....</b>	<b>34</b>
<b>V. Soldes</b> .....	<b>35</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>37</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>a</b>

# Liste des sigles et acronymes

---

AE	Autorisation d'Engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissements Publics
RDI	Redevance des Documents d'Identification
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers

TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

# Liste des tableaux

---

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général (en milliards).....	<b>6</b>
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards).....	<b>7</b>
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	<b>9</b>
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards) .....	<b>10</b>
Tableau n° 5.	Impôts recouverts par le CI et le CDDI (en milliards) .....	<b>11</b>
Tableau n° 6.	Autres recettes du CDDI (en milliards).....	<b>12</b>
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards).....	<b>12</b>
Tableau n° 8.	Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards).....	<b>13</b>
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards) <b>14</b>	
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards) .....	<b>16</b>
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards).....	<b>17</b>
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général (en milliards).....	<b>18</b>
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire .....	
	(en milliards).....	<b>19</b>
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense.....	
	(en milliards).....	<b>20</b>
Tableau n° 15.	Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par .....	<b>23</b>
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes .....	
	(en milliards).....	<b>25</b>
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique .....	
	(en milliards).....	<b>26</b>
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards).....	<b>29</b>
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses sociales (en milliards).....	<b>30</b>
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement.....	
	(en milliards).....	<b>32</b>
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie en milliards.....	<b>33</b>
Tableau n° 22.	CAS.....	<b>35</b>
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2024 ...	
	(en milliards).....	<b>36</b>

# LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	9
Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution.....	19

# LISTE DES ANNEXES

---

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à décembre 2024.....	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à décembre 2024.....	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards..	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards.....	c
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards.....	d
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards.....	n
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards).....	o
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards.....	p

# Introduction

---

Le budget de l'Etat, exercice 2024, autorisé par la loi n° 2023-017 du 27 décembre 2023 modifié par la loi n° 2024-006 du 30 décembre 2024 portant loi de finances rectificative, est équilibré en ressources et en charges à la somme de deux mille deux cent cinquante milliards six cent millions six cent six mille (2.250.600.606.000)<sup>1</sup>. Il est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ... ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en matière de gestion du budget de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois, au Gouvernement, d'orienter ses décisions en matière budgétaire et, au Parlement, de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de *reporting* de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances à fin décembre 2024. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) contexte de l'exécution du budget, (ii) réalisation des ressources du budget général, (iii) exécution des charges du budget général, (iv) exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) soldes.

---

<sup>1</sup> Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

# I. Contexte de l'exécution du budget

---

La gestion des finances publiques de l'année 2024 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte de l'environnement économique international et régional marqué par des incertitudes liées notamment à la poursuite du conflit russo-ukrainien, aux pressions inflationnistes, ainsi qu'aux décisions des Banques Centrales en matière d'orientation de leur politique monétaire rendant plus onéreux les financements sur les marchés monétaires.

L'effet conjugué des dispositions prises, associées à l'adoption d'une stratégie de gestion budgétaire prudente par le gouvernement à travers les mesures préconisées par la loi de finances rectificative 2024, en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale ont contribué à assurer un confort budgétaire à l'Etat et amélioré le climat des affaires, gage d'une mobilisation optimale des ressources. Ainsi, le processus d'effort de soutenabilité des finances publiques a été poursuivi par l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

En matière de la mobilisation des recettes, les propositions de réformes ont permis d'assurer :

- ✓ le renforcement de l'équité et de la justice fiscale ;
- ✓ la priorisation des mesures fiscales à caractère social ;
- ✓ l'amélioration de la relation de confiance entre l'administration et le contribuable ;
- ✓ la reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

Au titre des actions de développement visant à assurer le bien-être des populations, des allocations des ressources ont été faites pour le compte de la réduction de la pauvreté, la faim, l'assistance aux nécessiteux vulnérables et du renforcement de la lutte contre des inégalités entre les personnes et les régions.

## 1. Conjoncture économique internationale et sous régionale<sup>2</sup>

Après la pandémie de Covid-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la reprise de l'activité mondiale demeure lente et disparate. Le dynamisme modéré de l'activité économique mondiale

---

<sup>2</sup> Perspective de l'économie mondiale, Fonds monétaire international (FMI), mis à jour de janvier 2025

s'est poursuivi en 2024 reflétant l'accentuation de la fragmentation géoéconomique et des tensions géopolitiques, ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes. En effet, selon le FMI, le taux de croissance économique du PIB mondial serait de 3,2%, en décélération de 0,1 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2023 (3,3%).

Dans les pays avancés où l'activité économique est attendue en hausse de 1,7% en 2024 tout comme en 2023, les Etats-Unis et la zone euro devraient afficher des taux de croissance respectifs de 2,8% et 0,8%, après 2,9% et 0,4% en 2023. Par ailleurs, un léger ralentissement est prévu dans les pays émergents et en développement avec une croissance de 4,2% en 2024 contre 4,4% en 2023. En Chine, l'activité économique s'est raffermie en 2023 avec une croissance économique de 5,2% contre 3,0% en 2022. Les estimations tablent sur une décélération du dynamisme de la croissance à 4,8% en 2024. En Inde, l'activité économique s'est accélérée en 2023 avec un taux de croissance de 8,2% contre 7,0% en 2022. Toutefois, un ralentissement de la croissance en 2024, le PIB progresserait de 6,5%.

En Afrique subsaharienne (ASS), l'activité économique a fléchi en 2023 avec un taux de croissance de 3,6% contre 4,1% en 2022. Selon les estimations, la croissance en 2024 serait de 3,8%, soit une révision à la hausse de 0,2 point. En Afrique du Sud, le taux de croissance réel devrait s'accélérer légèrement en 2024 et s'établir à 0,8% après 0,7% en 2023 et 1,9% en 2022.

Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le taux de croissance progresserait de 3,8% en 2024 après 3,5% en 2023 et 4,0% en 2022. L'économie nigériane devrait se renforcer, le taux de croissance passant de 2,9% en 2023 à 3,1% en 2024.

Dans la zone de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA)<sup>3</sup>, la croissance économique ressortirait à 6,1% en 2024, contre 5,3% en 2023. Ce dynamisme de l'activité en 2024 serait imputable à la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité dont le secondaire qui devrait se revigorer avec la production pétrolière au Niger et au Sénégal.

---

<sup>3</sup> Note de cadrage macroéconomique 2024-2028 l'Union, 5<sup>ème</sup> édition, Département des Politiques économiques et de la fiscalité intérieure, Commission de l'UEMOA, octobre 2024.

## 2. Conjoncture économique nationale

Au terme de 2024, la conjoncture économique nationale, est caractérisée principalement par le recul de l'inflation, la baisse des exportations, la progression du trafic aéroportuaire, des importations et une expansion de la masse monétaire.

L'inflation mesurée sur la base de la moyenne de l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) global sur l'année 2024 est en hausse de 2,9%, en nette amélioration après les 5,3% enregistrés en 2023. En termes de contribution, trois fonctions se distinguent parmi les plus grandes contributrices à cette inflation. Il s'agit des fonctions « Produits alimentaires et boisson non alcoolisées » (2,23 points de pourcentage), « Restaurants et hôtels » (0,41 point de pourcentage) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,20 point de pourcentage).

Au niveau des transports, l'activité au Port autonome de Lomé (PAL) reste timide, avec une progression de 2,4% par rapport à 2023. Le volume du trafic se chiffre à 29 929,4 milliers de tonnes, résultant de l'effet combiné de l'augmentation du volume du transbordement (+7,2%) atténuée par le repli du volume des marchandises embarquées (-14,7%) et des marchandises débarquées (-3,7%). A l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE), le trafic de passagers progresse de 6,2% sur un an pour atteindre 1 506 946.

En termes de consommation d'énergie électrique, la consommation en moyenne tension et basse tension progresse respectivement de 1,1% et 10,4 % sur l'année. Au niveau des carburants, les ventes de produits pétroliers enregistrent une progression annuelle de 5,0%. Les consommations annuelles de super sans plomb et de gasoil progressent respectivement de 12,3% et 0,8%.

En 2024, les échanges commerciaux du Togo avec le reste du monde, comparés à 2023, sont marqués par un recul des exportations et une hausse des importations. Les exportations de biens sont évaluées à 828,2 milliards, en diminution de 54,5 milliards par rapport à 2023. A contrario, la valeur des importations du Togo en 2024 est en hausse de 5,7% par rapport à 2023 pour s'établir à 1.954,1 milliards.

La situation monétaire du Togo, à fin décembre 2024, comparée à fin décembre 2023, est marquée par une progression de la masse monétaire (+240,8 milliards). En contrepartie, il est enregistré un accroissement des créances nettes sur l'Administration Centrale (+232,1 milliards), des créances sur l'économie (+98,8 milliards) ainsi que des actifs extérieurs nets (+38,9 milliards).

Globalement, l'activité économique devrait s'inscrire en hausse avec une croissance prévue à 6,3%<sup>4</sup> contre 6,4% en 2023. Cette croissance est en phase avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

### 3. Mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2024, ont porté sur la budgétisation des engagements issus de la Feuille de route gouvernementale (FdR), Togo 2025, traduite dans la déclaration de politique générale.

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, l'on note l'apport significatif de l'Unité de Politique Fiscale (UPF), dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles en lien avec l'Office togolais des recettes (OTR).

Au titre des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation des thématiques de l'heure notamment lutte contre l'inégalité socio-économique basées sur le genre, les changements climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques. Par ailleurs, des efforts ont été faites en matière d'augmentation des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation.

---

<sup>4</sup> Résultats du cadrage macroéconomique d'octobre 2024.

## II. Réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin décembre 2024, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 96,70%, soit un montant de 2 170,55 milliards pour une prévision annuelle de 2 244,74 milliards. Cette réalisation est en hausse de 4,99% par rapport à 2023.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin septembre 2024	Réalisation 4 <sup>ème</sup> trimestre 2024	Réalisation à fin décembre 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 343,50</b>	<b>929,20</b>	<b>406,91</b>	<b>1 336,11</b>	<b>99,45%</b>	<b>1 317,23</b>	<b>1,43%</b>
Recettes fiscales	1 113,37	786,32	311,75	1 098,07	<b>98,63%</b>	991,58	<b>10,74%</b>
Recettes non fiscales	72,15	44,41	76,23	120,64	<b>167,21%</b>	144,5	<b>-16,51%</b>
Dons projets	141,19	98,47	6,51	104,98	<b>74,35%</b>	159,05	<b>-34,00%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,79	0	12,42	12,42	<b>73,97%</b>	10,1	<b>22,97%</b>
Fonds de concours intérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	-	12,00	<b>-100,00%</b>
<b>RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>901,24</b>	<b>539,70</b>	<b>294,74</b>	<b>834,44</b>	<b>92,59%</b>	<b>750,10</b>	<b>11,24%</b>
Emprunts projets	157,84	64,57	84,28	148,85	<b>94,31%</b>	111,56	<b>33,43%</b>
Titres publics	450,72	475,13	11,641	486,77	<b>108,00%</b>	547,82	<b>-11,14%</b>
Autres emprunts	292,68	0,00	198,82	198,82	<b>67,93%</b>	90,72	<b>119,16%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 244,74</b>	<b>1 484,70</b>	<b>701,65</b>	<b>2 170,55</b>	<b>96,70%</b>	<b>2 067,33</b>	<b>4,99%</b>

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

## 1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Les prévisions de la loi de finances rectificative, exercice 2024, relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : recettes fiscales, recettes non fiscales, dons projets et dons programmes.

Au 31 décembre 2024, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 99,45%, soit un montant de 1 336,11 milliards pour une prévision annuelle de 1 343,50 milliards. On note une augmentation des recettes de 1,43% par rapport à fin décembre 2023. Cette augmentation est portée essentiellement par les recettes fiscales.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin septembre 2024	Réalisation 4 <sup>ème</sup> trimestre 2024	Réalisation à fin décembre 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
Recettes fiscales	1 113,37	786,32	311,75	1 098,07	<b>98,63%</b>	991,58	<b>10,74%</b>
Recettes non fiscales	72,15	44,41	76,23	120,64	<b>167,21%</b>	144,5	<b>-16,51%</b>
Dons projets	141,19	98,47	6,51	104,98	<b>74,35%</b>	159,05	<b>-34,00%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,79	0,00	12,42	12,42	<b>73,97%</b>	10,1	<b>22,97%</b>
Fonds de concours intérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	-	12,00	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 343,50</b>	<b>929,20</b>	<b>406,91</b>	<b>1 336,11</b>	<b>99,45%</b>	<b>1 317,23</b>	<b>1,43%</b>

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

### a. Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 décembre 2024, pour une prévision annuelle de 1 113,37 milliards des recettes fiscales, le montant recouvré est de 1 098,07 milliards, soit un taux de réalisation de 98,63%. Comparée

à la réalisation de la même période en 2023, les recettes fiscales ont augmenté de 10,74%, soit 106,49 milliards en valeur absolue. Cette performance des recouvrements de recettes fiscales à fin décembre 2024 est portée par :

- la mise en place d'un comité de suivi de la mobilisation des recettes pour le dernier trimestre ;
- le renforcement du contrôle fiscal à travers un meilleur ciblage et le renforcement des capacités des vérificateurs. Il en résulte une augmentation de 12,7% des droits mis en recouvrement au titre du contrôle fiscal par rapport à 2023 (59,2 milliards FCFA) ;
- l'accélération du traitement des dossiers contentieux : le nombre de décisions contentieuses rendues en 2024 (61) est en hausse de 79% par rapport à l'année 2023 (34 décisions rendues) ;
- le renforcement du contrôle des exonérations accordées ;
- le renforcement du recouvrement des RAR ;
- le renforcement du module de contrôle de la valeur en douane et de la sélectivité au cordon douanier ;
- l'extension du dépôt électronique des états financiers via le GUEDEF à tous les contribuables ;
- le développement d'une application mobile de paiement de la TVM ;
- le renforcement du civisme fiscal à travers les diverses sensibilisations ;
- la poursuite de la modernisation et de la digitalisation des procédures et de la déconcentration des services.

A ces mesures s'ajoutent l'effet des mesures de politique fiscale introduites par la loi des finances 2024.

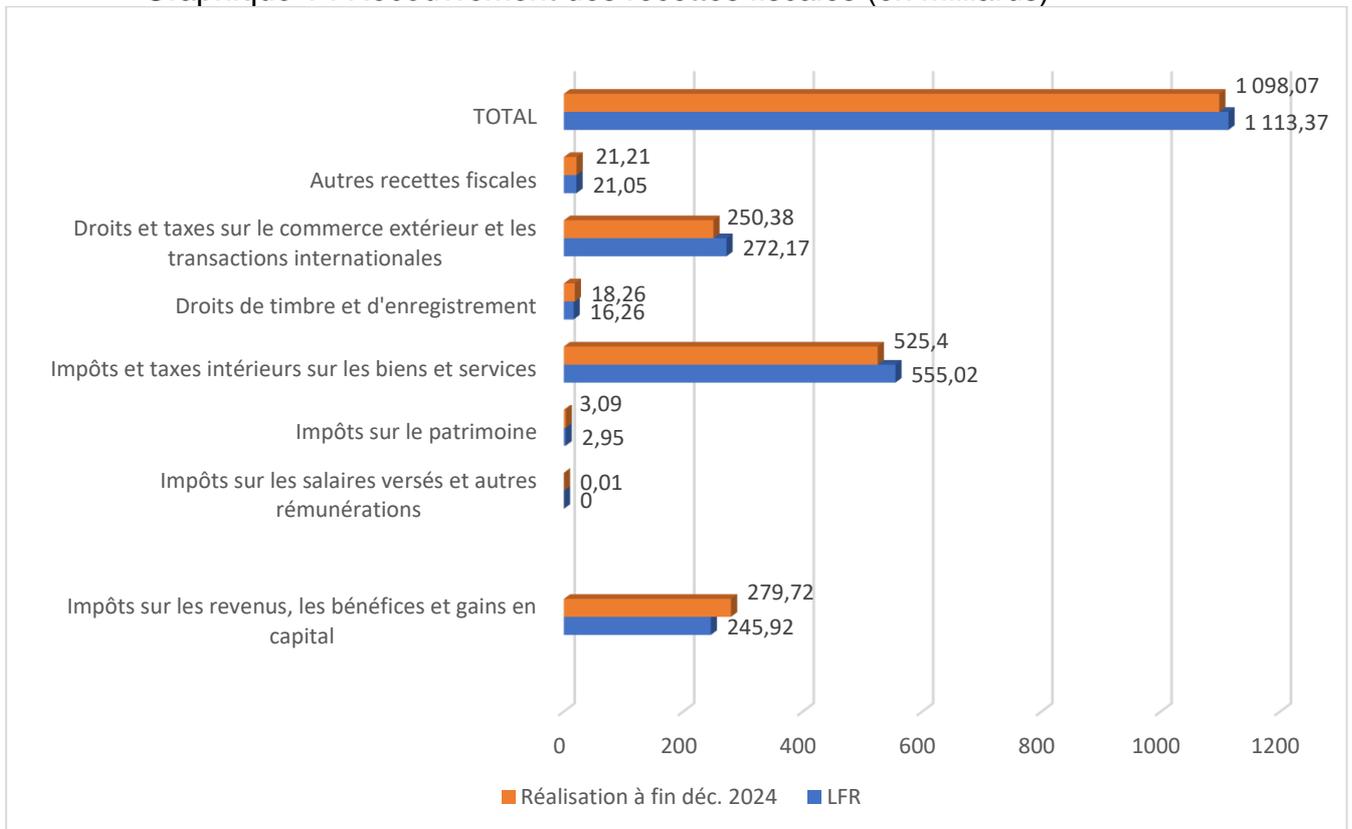
L'atteinte des objectifs de recettes, au cours de cette année 2024, a été plus particulièrement ardue en raison de la très faible croissance des assiettes d'imposition comparée à la croissance attendue des recettes fiscales. A titre d'exemple, la valeur des importations et le chiffre d'affaires taxable à la TVA n'ont augmenté que de 2,4% et 1,6% respectivement contre une moyenne de 15,6% et 15,2% sur les trois dernières années.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre 2024	Réalisation à fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
Impôts sur les revenus, les bénéfiques et gains en capital	245,92	192,33	87,39	279,72	113,7%	226,86	23,30%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,01		0,02	-71,97%
Impôts sur le patrimoine	2,95	2,35	0,74	3,09	104,8%	3,07	0,83%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	555,02	377,40	148,00	525,40	94,7%	493,07	6,56%
Droits de timbre et d'enregistrement	16,26	13,37	4,89	18,26	112,3%	13,81	32,25%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	272,17	183,76	66,61	250,38	92,0%	238,00	5,20%
Autres recettes fiscales	21,05	17,09	4,12	21,21	100,7%	16,76	26,57%
<b>TOTAL</b>	<b>1 113,37</b>	<b>786,32</b>	<b>311,75</b>	<b>1 098,07</b>	<b>98,6%</b>	<b>991,58</b>	<b>10,74%</b>

Source : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards)



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 31 décembre 2024, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre 2024	Réalisation à fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
<b>Recettes liquides</b>	<b>895,24</b>	<b>624,41</b>	<b>256,72</b>	<b>881,13</b>	<b>98,42%</b>	<b>812,67</b>	<b>8,42%</b>
<i>dont Chèques Trésor</i>	15,82	16,56	18,35	34,91	220,63%	12,26	184,82%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	47,48	25,80	0,96	26,76	56,37%	47,22	-43,33%
<b>Recettes non liquides</b>	<b>218,14</b>	<b>161,91</b>	<b>55,03</b>	<b>216,94</b>	<b>99,45%</b>	<b>178,92</b>	<b>21,25%</b>
Exonérations	218,14	161,91	55,03	216,94	99,45%	178,92	21,25%
<b>TOTAL</b>	<b>1 113,37</b>	<b>786,32</b>	<b>311,75</b>	<b>1 098,07</b>	<b>99,63%</b>	<b>991,58</b>	<b>10,74%</b>

*Source : DGBF, OTR*

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des Impôts (CI) et le Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 1 104,01 milliards, les recettes recouvrées à fin décembre 2024 s'élèvent à 1 089,18 milliards, soit un taux de réalisation de 98,66%. Les impôts connaissent une hausse de 10,82% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par Commissariat est consigné dans le tableau n°5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre	Réalisation fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Variation 2023-2024
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	16,43	15,04	16,33	<b>31,38</b>	<b>190,99%</b>	16,41	<b>91,15%</b>
	IRPP (non ventilé)	56,01	45,95	16,5	<b>62,45</b>	<b>111,50%</b>	51,16	<b>22,08%</b>
	Impôt sur les Sociétés	154	115,94	48,75	<b>164,69</b>	<b>106,94%</b>	140,15	<b>17,50%</b>
	Prélèvement BIC	18,15	13,59	4,86	<b>18,46</b>	<b>101,71%</b>	17,02	<b>8,43%</b>
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,94	1,04	0,42	<b>1,46</b>	<b>155,32%</b>	1,21	<b>20,76%</b>
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	29,18	25,49	7,09	<b>32,58</b>	<b>111,65%</b>	29,44	<b>10,67%</b>
	<i>dont SAFER</i>	<i>9,64</i>	<i>13,47</i>	<i>3,51</i>	<i>16,98</i>	<i>176,14%</i>	<i>15,1</i>	<i>12,47%</i>
	Autres Droits d'Accises	34	18,23	6,55	<b>24,78</b>	<b>72,88%</b>	24,93	<b>-0,62%</b>
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,04	0,01	0,02	<b>0,03</b>	<b>75,00%</b>	0,09	<b>-70,09%</b>
	Droits de Timbres	3,03	2,45	0,91	<b>3,36</b>	<b>110,89%</b>	3,05	<b>10,10%</b>
	<i>dont Vignettes &amp; Carnets TVA</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	
	Droits d'enregistrement	13,24	10,92	3,98	<b>14,9</b>	<b>112,54%</b>	10,76	<b>38,53%</b>
	TC-IRPP	,000	0,41	0,13	<b>0,54</b>		0,57	<b>-5,61%</b>
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	1,33	1,4	0,81	<b>2,21</b>	<b>166,17%</b>	1,55	<b>42,79%</b>
	Taxe/Salaire	0,00	0,00	0,00	<b>0,01</b>		0,02	<b>-71,97%</b>
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0,00	<b>-100,00%</b>
	Taxe Fonc. /PB	1,89	1,28	0,3	<b>1,57</b>	<b>83,07%</b>	1,73	<b>-9,14%</b>
	Taxe Fonc. /PNB	0,09	0,03	0,00	<b>0,03</b>	<b>33,33%</b>	0,03	<b>-3,78%</b>
	TPU régime déclaratif	0,38	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	0,01	<b>-73,17%</b>
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0,01	<b>-87,02%</b>
	Patente	18,66	16,72	3,36	<b>20,08</b>	<b>107,61%</b>	15,67	<b>28,14%</b>
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	2,19	2,4	0,36	<b>2,75</b>	<b>125,57%</b>	2,41	<b>14,23%</b>
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0,01	<b>-89,93%</b>
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	163,19	106,93	46,14	<b>153,07</b>	<b>93,80%</b>	133,66	<b>14,52%</b>
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	15,26	16,28	5,52	<b>21,8</b>	<b>142,86%</b>	17,8	<b>22,48%</b>
TPJH	1,69	2,35	1,4	<b>3,75</b>	<b>221,89%</b>	1,96	<b>91,63%</b>	
Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,44	0,25	0,04	<b>0,29</b>	<b>65,91%</b>	0,35	<b>-17,11%</b>	
Taxe/Conv. d'assurance	2,12	2,54	0,48	<b>3,01</b>	<b>141,98%</b>	2,94	<b>2,49%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>532,25</b>	<b>399,24</b>	<b>163,95</b>	<b>563,19</b>	<b>105,81%</b>	<b>472,95</b>	<b>19,08%</b>	
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS	Droit de douane	197,9	132,8	50,62	<b>183,42</b>	<b>92,68%</b>	171,03	<b>7,25%</b>
	Redevance Statistique	48,04	34,28	10,68	<b>44,96</b>	<b>93,59%</b>	44,12	<b>1,92%</b>
	Timbre Douanier	1,26	1,00	0,32	<b>1,32</b>	<b>104,76%</b>	1,22	<b>8,66%</b>
	Prélèvement National de Solidarité	9,35	5,98	2,08	<b>8,06</b>	<b>86,20%</b>	8,00	<b>0,82%</b>
	Taxe sur la valeur ajoutée	306,94	202,95	80,42	<b>283,37</b>	<b>92,32%</b>	279,56	<b>1,36%</b>
	Taxe à l'exportation	8,26	3,84	1,01	<b>4,86</b>	<b>58,84%</b>	5,94	<b>-18,22%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>571,75</b>	<b>380,86</b>	<b>145,13</b>	<b>525,99</b>	<b>92,00%</b>	<b>509,85</b>	<b>3,17%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 104,01</b>	<b>780,10</b>	<b>309,08</b>	<b>1 089,18</b>	<b>98,66%</b>	<b>982,8</b>	<b>10,82%</b>	

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 1,67 milliard, les recouvrements à fin décembre 2024 des autres recettes s'élèvent à 1,67 milliard, soit un taux de réalisation de 100%. Elles sont en diminution de 11,69% par rapport à la même période en 2023. Le détail est consigné dans le tableau n° 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre	Réalisation fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2023-2024
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,10	0,89	0,25	<b>1,14</b>	<b>103,67%</b>	0,94	<b>21,09%</b>
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,02	0,01	0,00	<b>0,01</b>	<b>74,63%</b>	0,02	<b>-9,72%</b>
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0,00	
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	<b>58,98%</b>	0,00	<b>-35,85%</b>
	Confiscations et Ventes en Douanes	0,55	0,37	0,14	<b>0,51</b>	<b>92,83%</b>	0,93	<b>-44,99%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1,67</b>	<b>1,27</b>	<b>0,40</b>	<b>1,67</b>	<b>100%</b>	<b>1,89</b>	<b>-11,69%</b>	

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 5,60 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 5,47 milliards à fin décembre 2024, soit un taux de réalisation de 97,78% enregistrant ainsi une hausse de 3,86% par rapport à la même période de l'année 2023 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre	Réalisation fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	VARIATION 2023-2024
COMMISSARIAT DES DROITS DES IMPÔTS	Néant							
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,60	3,99	1,48	<b>5,47</b>	<b>97,78%</b>	5,27	<b>3,86%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5,60</b>	<b>3,99</b>	<b>1,48</b>	<b>5,47</b>	<b>97,78%</b>	<b>5,27</b>	<b>3,86%</b>

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 2,09 milliards de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2024 s'élèvent à 1,74 milliard, soit un taux de réalisation de 83,20% enregistrant une hausse de 7,26% par rapport à la même période de l'année 2023 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellé	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre	Réalisation fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2023-2024
Commissariat des impôts	Amendes et pénalités	2,01	0,37	0,76	1,13	56,18%	1,07	5,53%
Commissariat des douanes		0,08	0,58	0,03	0,61	756,45%	0,55	10,61%
<b>TOTAL</b>		<b>2,09</b>	<b>0,95</b>	<b>0,79</b>	<b>1,74</b>	<b>83,20%</b>	<b>1,62</b>	<b>7,26%</b>

*Source : DGBF, OTR*

### b. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2024 s'élèvent à 120,64 milliards pour une prévision annuelle de 72,15 milliards, soit un taux de réalisation de 167,23%.

Comparées aux réalisations de 2023, qui étaient de 144,50 milliards, elles ont diminué de 23,86 milliards, soit un taux de régression de 16,51%. Cette régression s'explique essentiellement par la surperformance réalisée en 2023 tirée par les produits de revenus de l'entreprise et du domaine.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)

N°	Rubriques	LFR	REALISATIONS					
			Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre 2024	Réalisation fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024-2023
<b>1</b>	<b>Revenus de l'entreprise et du domaine</b>	<b>34,53</b>	<b>31,05</b>	<b>46,82</b>	<b>77,85</b>	<b>225,49%</b>	<b>106,19</b>	<b>-26,69%</b>
1.1	Produits des participations financières : Dividendes	21,23	19,72	14,1	33,8	159,30%	27,03	25,05%
1.2	Loyers d'immeubles domaniaux	0,36	0,13	8,8	8,93	2479,72%	29,96	-70,19%
1.3	Redevances minières	1,82	0,48	16,48	16,96	931,65%	45,33	-62,59%
1.4	Redevances Réhabilitation AIGE	5	5	4	9	180,00%	3	200,00%
1.5	Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	0	-
1.6	Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0	0	0	0	-	0	-
1.7	Autr. revenus de l'en/ses et du dom. (Red. Cont. Global)	6,12	5,72	3,44	9,16	149,66%	0,87	952,87%
<b>2</b>	<b>Droits et frais administratifs</b>	<b>15,71</b>	<b>8,49</b>	<b>9,69</b>	<b>18,18</b>	<b>115,70%</b>	<b>14,02</b>	<b>29,67%</b>
2.1	Régies de recettes	8,31	4,14	5,63	9,77	117,63%	7,43	31,49%
2.2	Recettes consulaires	0,5	0,16	0,01	0,17	33,01%	0,19	-10,53%
2.2	ARCEP	2,8	3,85	0,05	3,9	139,25%	3,43	13,70%
2.3	Dir. Gén. de la Documentation Nationale (RDI)	3,6	0	3,9	3,9	108,33%	2	95,00%
2.4	Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	0,5	0,34	0,1	0,44	87,37%	0,97	-54,64%
<b>3</b>	<b>Autres recettes non fiscales</b>	<b>10,30</b>	<b>7,72</b>	<b>2,88</b>	<b>10,60</b>	<b>102,90%</b>	<b>10,21</b>	<b>3,82%</b>
3.1	PADSP	5,9	3,41	1,59	5	84,67%	5,87	-14,82%
3.2	Divers reversements (Recettes consulaires, SRT, Amendes, etc. )	4,4	4,31	1,29	5,6	127,33%	4,34	29,03%
<b>4</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,21</b>	<b>0,51</b>	<b>511,04%</b>	<b>0,13</b>	<b>292,31%</b>
4.1	Recettes en atténuation de dépenses	0,1	0,3	0,21	0,51	511,04%	0,13	292,31%
<b>5</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>11,50</b>	<b>11,33</b>	<b>2,17</b>	<b>13,50</b>	<b>117,30%</b>	<b>13,94</b>	<b>-3,16%</b>
5.1	Autres produits financiers (intérêts sur prêt rétrocedés)	0,35	0	0,39	0,39	111,43%	0	-
5.2	Commissions sur transferts (BCEAO)	10	10,14	0	10,14	101,37%	11,62	-12,74%
5.3	Intérêts de placement	1	1,02	1,67	2,69	268,67%	1,82	47,80%
5.4	Gains de change sur les transactions financières	0,15	0,17	0,11	0,28	184,52%	0,5	-44,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>72,15</b>	<b>58,89</b>	<b>61,77</b>	<b>120,64</b>	<b>167,23%</b>	<b>144,5</b>	<b>-16,51%</b>

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2024 s'élèvent à 77,85 milliards contre une prévision annuelle de 34,53 milliards, soit un taux de réalisation de 225,49%.

Cette hausse s'explique, d'une part par le recouvrement des dividendes de certaines sociétés et d'autre part, par des arriérés de loyers, des dividendes et des redevances minières pour un montant de 28,28 milliards ainsi que le recouvrement des redevances du Togo Terminal.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin décembre 2023 qui est de 106,19 milliards, fait ressortir une baisse 28,34 milliards, soit un taux de régression de 26,69%.

En outre, l'exercice 2023 a été marqué par un recouvrement exceptionnel des redevances minières, de loyers et de dividendes pour un montant de 83,2 milliards au titre des années antérieures.

- *Droits et frais administratifs.*

Prévus pour 15,71 milliards, les droits et frais administratifs à fin décembre 2024 ont été recouverts à hauteur de 18,18 milliards, soit un taux de réalisation de 115,70%.

Ils sont Composés de recettes des régies de recettes, des recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), des frais et redevances dus par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo.

Le rapprochement de ces recouvrements à ceux de fin décembre 2023 qui se chiffraient à 14,02 de milliards, fait ressortir une hausse de 4,16 milliards, soit un taux de progression de 29,67%. Cette tendance haussière s'explique par l'effort de service des régies de recettes, le niveau satisfaisant du recouvrement des recettes ARCEP et RDI. Composés de recettes des régies de recettes, des recettes consulaires, des redevances des documents d'identification (RDI), de l'ARCEP et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévues pour 15,71 milliards. Au cours du quatrième trimestre 2024, ils ont été recouverts à hauteur de 18,18 milliards soit un taux de réalisation de 115,70%.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales, constituées des recettes de la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) etc., ont été recouvrées, à fin décembre

2024 pour un montant de 10,60 milliards pour une prévision annuelle de 10,30 milliards, soit un taux de réalisation de 102,90%.

La comparaison de ces réalisations à celles de la même période de 2023 qui étaient de 10,21 milliards, indique une augmentation de 0,39 milliard, soit un taux de 3,82%.

Cette hausse s'explique par les divers reversements des recettes consulaires, de la société de recouvrement du Togo et les amendes.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision de 11,50 milliards, les réalisations se chiffrent à 13,50 milliards à fin décembre 2024, soit un taux de recouvrement de 117,30%.

Ces réalisations rapprochées à celles de la même période de 2023 (13,94 milliards) font ressortir une régression des produits financiers de 0,45 milliard, soit un taux de régression de 3,16%. Cette baisse s'explique essentiellement par le niveau inférieur de mobilisation des commissions sur transferts versées annuellement par la BCEAO et des gains de change sur les transactions financières.

### c. Dons projets et dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et dons programmes (appuis budgétaires) à fin décembre 2024 est de 74,31%, soit 117,40 milliards pour une prévision annuelle de 157,98 milliards. Comparés à la même période de l'année 2023, les dons ont enregistré une régression de 35,19%, soit un montant de 63,75 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2024	Réalisation 4 <sup>e</sup> trimestre 2024	Réalisation à fin déc. 2024	Taux de réalisation fin déc. 2024	Réalisation fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
Dons projets	141,19	98,47	6,51	104,98	<b>74,35%</b>	159,05	<b>-34,00%</b>
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,79	0	12,41	12,42	<b>73,97%</b>	10,10	<b>22,87%</b>
Fonds de concours intérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	-	12,00	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>157,98</b>	<b>98,47</b>	<b>18,92</b>	<b>117,40</b>	<b>74,31%</b>	<b>181,15</b>	<b>-35,19%</b>

Sources : DGBF, DGTCP

## 2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources qui proviennent des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin décembre 2024 est de 92,59%, soit 834,44 milliards pour une prévision annuelle de 901,24 milliards. Comparées à la même période de l'année 2023, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 11,24%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards)

<b>LIBELLES</b>	<b>LFR</b>	<b>Cumul fin septembre 2024</b>	<b>Réalisation 4<sup>ème</sup> trimestre 2024</b>	<b>Réalisation à fin décembre 2024</b>	<b>Taux de réalisation fin déc. 2024</b>	<b>Réalisation fin déc. 2023</b>	<b>Taux de variation 2024- 2023</b>
Emprunts projets	157,84	64,57	84,28	148,85	<b>94,31%</b>	111,56	<b>33,43%</b>
Titres publics	450,72	475,13	11,64	486,77	<b>108,00%</b>	547,82	<b>-11,14%</b>
Autres emprunts	292,68	0	198,82	198,82	<b>67,93%</b>	90,72	<b>119,20%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>901,24</b>	<b>539,70</b>	<b>294,74</b>	<b>834,44</b>	<b>92,59%</b>	<b>750,10</b>	<b>11,24%</b>

*Sources : DGBF, DGTCP*

### III. Exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2024, le taux d'exécution des charges du budget général est de 95,04%, soit un montant de 2 133,33 milliards pour une prévision annuelle de 2 244,74 milliards. Par rapport à 2023, lesdites charges sont en hausse de 52,53 milliards, correspondant à un taux de progression de 2,52%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses d'atténuation des recettes, des dépenses d'investissement et des charges de trésorerie.

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul à fin sept 2024	Exécution 4 <sup>e</sup> trimestre 2024	Cumul à fin déc. 2024	Taux d'exécution fin déc. 2024	Exécution fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1 706,11</b>	<b>1 008,22</b>	<b>666,02</b>	<b>1 674,24</b>	<b>98,13%</b>	<b>1 681,63</b>	<b>-0,44%</b>
Intérêts de la Dette Publique	160,72	149,19	27,74	176,93	110,09%	166,20	<b>6,46%</b>
Dépenses en atténuation de recettes	218,14	108,03	108,91	216,94	99,45%	178,92	<b>21,25%</b>
Dépenses de Personnel	321,71	231,04	83,27	314,31	97,70%	301,83	<b>4,13%</b>
Dépenses d'acquisition de biens et services	190,77	96,36	118,65	215,01	112,71%	191,09	<b>12,52%</b>
Dépenses de Transfert	215,77	165,49	110,05	275,54	127,70%	324,63	<b>-15,12%</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>599,02</b>	<b>258,11</b>	<b>217,41</b>	<b>475,52</b>	<b>79,38%</b>	<b>518,96</b>	<b>-8,37%</b>
Dépenses d'investissement	110,02	24,35	28,02	52,37	47,60%	43,81	<b>19,55%</b>
Projets d'investissement	<b>489</b>	233,76	189,39	<b>423,15</b>	86,53%	<b>475,15</b>	<b>-10,94%</b>
RI	189,97	80,67	88,65	169,32	89,13%	204,54	<b>-17,22%</b>
RE	299,03	153,09	100,74	253,83	84,88%	270,61	<b>-6,20%</b>
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>538,63</b>	<b>424,79</b>	<b>34,30</b>	<b>459,09</b>	85,23%	<b>399,17</b>	<b>15,01%</b>
Amortissement de la Dette	538,63	424,79	34,30	459,09	85,23%	399,17	<b>15,01%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 244,74</b>	<b>1433,01</b>	<b>700,32</b>	<b>2 133,33</b>	95,04%	<b>2 080,80</b>	<b>2,52%</b>

Sources ; DGBF, DGTCP, DNCF

## A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier, en cours d'exécution, l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. A fin décembre 2024, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

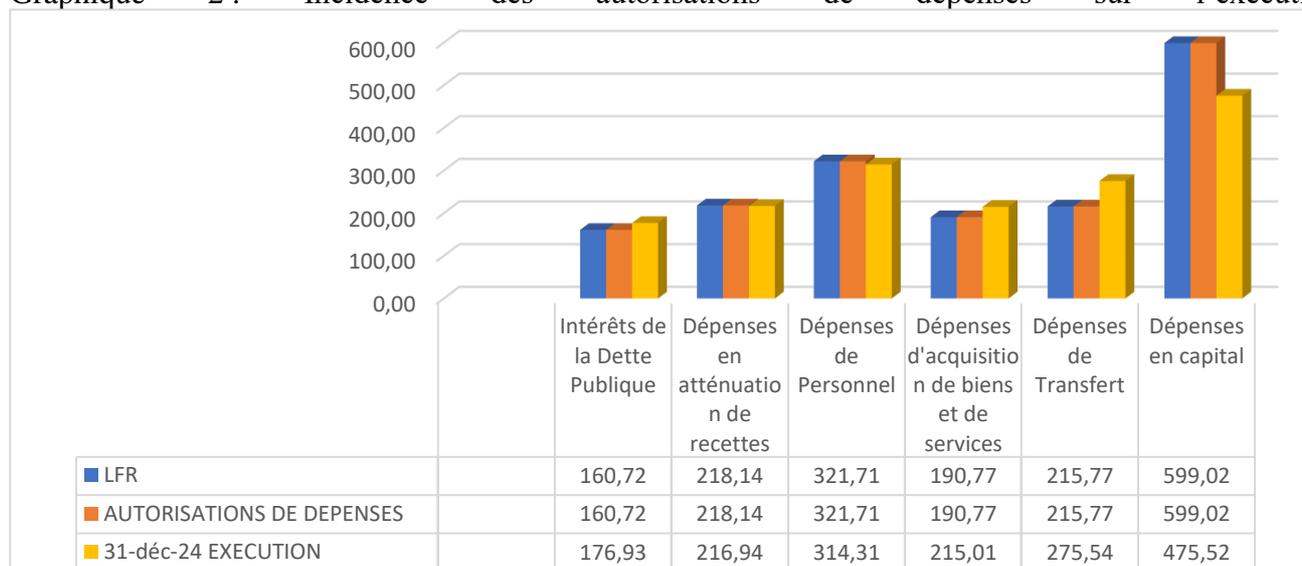
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin décembre 2024, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n° 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)

LIBELLES	31-déc-24				
	LFR	ENGAGEMENT	TAUX D'EXECUTION	MANDATEMENT	TAUX D'EXECUTION
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1706,11</b>	<b>1674,48</b>	<b>98,15%</b>	<b>1674,25</b>	<b>98,13%</b>
Intérêts de la Dette Publique	160,72	176,93	110,09%	176,93	110,09%
Dépenses en atténuation de recettes	218,14	216,94	99,45%	216,94	99,45%
Dépenses de Personnel	321,71	314,430	97,74%	314,31	97,70%
Dépenses d'acquisition de biens et services	190,77	215,12	112,76%	215,01	112,71%
Dépenses de Transfert	215,77	275,54	127,70%	275,54	127,70%
Dépenses en capital	599,02	475,52	79,38%	475,52	79,38%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>538,63</b>	<b>459,09</b>	<b>85,23%</b>	<b>459,09</b>	<b>85,23%</b>
Amortissement de la dette	538,63	459,09	85,23%	459,09	85,23%
<b>TOTAL</b>	<b>2244,74</b>	<b>2133,57</b>	<b>95,05%</b>	<b>2133,34</b>	<b>95,04%</b>

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du quatrième trimestre 2024, les dépenses sont globalement autorisées à 100%. Sur les grandes natures de dépenses, celles des charges financières de la dette publique, d'acquisition de biens et services et des transferts ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 110,09%, 112,71% et 127,71%.

Le tableau n° 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)

LIBELLES	31-déc-24				
	LFR	ENGAGEMENT	TAUX D'EXECUTION	MANDATEMENT	TAUX D'EXECUTION
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>1 706,11</b>	<b>1 674,48</b>	<b>98,15%</b>	<b>1 674,25</b>	<b>98,13%</b>
Intérêts de la Dette Publique	160,72	176,93	110,09%	176,93	110,09%
Dépenses en atténuation de recettes	218,14	216,94	99,45%	216,94	99,45%
Dépenses de Personnel	321,71	314,43	97,74%	314,31	97,70%
Dépenses d'acquisition de biens et services	190,77	215,12	112,76%	215,01	112,71%
Dépenses de Transfert	215,77	275,54	127,70%	275,54	127,70%
Dépenses en capital	599,02	475,52	79,38%	475,52	79,38%
<b>Charges de trésorerie</b>	<b>538,63</b>	<b>459,09</b>	<b>85,23%</b>	<b>459,09</b>	<b>85,23%</b>
Amortissement de la dette	538,63	459,09	85,23%	459,09	85,23%
<b>TOTAL</b>	<b>2 244,74</b>	<b>2 133,57</b>	<b>95,05%</b>	<b>2 133,34</b>	<b>95,04%</b>

Sources : DGBF, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 2 133,57 et 2 133,34 milliards pour une prévision de 2 244,74 milliards, soit un taux d'exécution respective de 95,05% de 95,04%.

## 1- Dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

### 1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes.

### **a- Charges financières de la dette**

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2024, il est prévu 160,72 milliards au titre des charges financières de la dette. A la fin du quatrième trimestre, le montant ordonnancé pour le compte des charges financières de la dette publique s'élève à 176,93 milliards, soit un taux d'exécution de 110,09%. Ce montant comparé à celui de fin décembre 2023, on note une le paiement des intérêts de la dette au 31 décembre 2024 a connu une hausse de 6,46%, soit un montant de 10,73 milliards.

### **b- Dépenses en atténuation de recettes**

A fin décembre 2024, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 216,94 milliards, représentant 99,45% des prévisions annuelles fixées à 218,14 milliards.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2023 qui se chiffrait à 178,92 milliards, on note une baisse de 38,02 milliards, soit 21,25%.

### **c- Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 31 décembre 2024 se chiffre à 314,31 milliards, soit un taux d'exécution de 97,70% des prévisions annuelles arrêtées à 321,71 milliards. Comparé à la même période de 2023, où cet ordonnancement s'établissait à 301,83 milliards, on note une augmentation de 12,48 milliards, soit un taux de variation de 4,13%.

#### **d- Dépenses d'acquisition des biens et services**

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 31 décembre 2024 est de 215,01 milliards, équivalant à un taux d'exécution de 112,71% par rapport aux prévisions annuelles de 190,77 milliards.

Comparé à l'exercice 2023, où le niveau desdites dépenses se situait à 191,09 milliards, il en résulte une augmentation de 12,52%.

#### **e- Dépenses de transferts**

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin décembre 2024, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 275,54 milliards pour une prévision de 215,77 milliards, soit un taux d'exécution de 127,70%.

Comparé à l'exercice 2023, où le niveau desdites dépenses se situait à 324,63 milliards, il en résulte une diminution de 15,12%.

### **1.2. Dépenses en capital**

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin décembre 2024 s'élève à 475,52 milliards pour une prévision de 599,02 milliards, soit un taux de 79,38%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 518,96 milliards, soit une baisse de 8,37%.

Les décaissements sur ressources internes à fin décembre 2024, s'élèvent à 221,69 milliards contre une prévision de 299,99 milliards, soit un taux d'exécution de 73,90% (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 décembre 2024 se chiffrent à 253,83 milliards pour une prévision de 299,03 milliards, soit un taux d'exécution de 84,88% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 104,98 milliards pour une prévision de 141,19 milliards, soit un taux d'exécution de 74,35% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 148,85 milliards pour une prévision de 157,84 milliards, soit un taux d'exécution de 94,31% (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n° 15 ci-après :

Tableau n° 15. Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards)

Fonctions	31-déc-24			
	Prévision (AE)	Prévision AE	Exécution	Taux d'exécution fin dec 2024
Services généraux des administrations publiques	42,38	54,91	35,92	84,76%
Défense	34,35	34,74	34,27	99,78%
Ordre et sécurité publics	1,89	3,26	1,86	98,74%
Affaires économiques	315,64	665,60	239,03	75,73%
Protection de l'environnement	13,62	129,33	12,33	90,48%
Logement et équipements collectifs	45,84	154,37	32,40	70,70%
Santé	78,27	107,49	61,18	78,17%
Loisirs, culture et culte	1,39	2,29	1,29	93,14%
Enseignement	17,55	22,61	14,88	84,78%
Protection sociale	48,09	51,37	42,35	88,07%
<b>TOTAL</b>	<b>599,02</b>	<b>1225,98</b>	<b>475,52</b>	<b>79,38%</b>

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2024, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouvert entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les dotations sont des crédits budgétaires non repartis en programmes pour couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

## **B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations**

Au titre de l'exercice 2024, cent dix-huit (118) programmes concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques sont inscrits au sein des ministères, dont trente-trois (33) programmes pilotages et quatre-vingt-cinq (85) programmes opérationnels dont six (06) programmes relatifs aux comptes d'affectation spéciale (CAS).

Pour un montant prévisionnel de 1 706,11 milliards, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 1 420,42 milliards, soit un taux d'exécution de 83,25%.

A fin décembre 2024, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 783,81 milliards pour une prévision de 735,91 milliards, soit un taux de 106,51%.

Prévus pour un montant de 59,05 milliards, les crédits budgétaires alloués aux programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 48,87 milliards, soit 82,76%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 587,74 milliards pour une prévision de 911,14 milliards, soit un taux d'exécution de 64,51%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin décembre 2024 est illustrée par les données du tableau n° 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	160,72	176,93	0	0	0	0	160,72	176,93	110,09%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	218,14	216,94	0	0	0	0	218,14	216,94	99,45%
PERSONNEL	11,84	9,57	25,78	19,66	284,09	285,08	321,71	314,31	97,70%
BIENS ET SERVICES	145,83	171,19	16,91	16,25	28,02	27,57	190,77	215,01	112,71%
TRANSFERTS COURANTS	35,68	111,73	4,19	4,18	175,9	159,63	215,77	275,54	127,70%
DEPENSES EN CAPITAL	163,71	97,46	12,17	8,77	423,14	369,29	599,02	475,52	79,38%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>735,91</b>	<b>783,81</b>	<b>59,05</b>	<b>48,87</b>	<b>911,14</b>	<b>841,57</b>	<b>1 706,11</b>	<b>1 674,25</b>	<b>98,13%</b>

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin décembre 2024.

### C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. A fin décembre 2024, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau n° 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total			
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES	
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	160,72	176,93	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160,72	176,93	110,09%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	218,14	216,94																				218,14	216,94	99,45%
PERSONNEL	37,87	30,38	52,92	60,63	26,47	25,45	11,97	9,66	2,33	1,88	0,6	0,56	26,66	25,48	3,3	2,79	157,12	154,75	2,47	2,73	321,71	314,31	97,70%	
BIENS ET SERVICES	115,03	150,62	21	20,99	2,79	2,73	9,72	9,18	0,12	0,11	4,88	4,87	0,91	0,87	1,66	1,66	12,48	7,39	22,18	16,59	190,77	215,01	112,71%	
TRANSFERTS COURANTS	50,06	47,44	0,87	0,87	2,56	2,56	65,72	54,57	2,3	2,3	1,65	1,65	12,32	12,24	5,68	5,67	50,85	46,84	23,77	101,4	215,77	275,54	127,70%	
DEPENSES EN CAPITAL	42,71	31,92	34,35	34,27	1,89	1,86	315,97	355,13	13,62	3,71	45,76	15,79	78,27	7,55	1,39	1,29	17,55	3,1	47,51	20,9	599,02	475,52	79,38%	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>624,51</b>	<b>654,22</b>	<b>109,14</b>	<b>116,76</b>	<b>33,7</b>	<b>32,61</b>	<b>403,37</b>	<b>428,55</b>	<b>18,37</b>	<b>8</b>	<b>52,88</b>	<b>22,86</b>	<b>118,16</b>	<b>46,14</b>	<b>12,03</b>	<b>11,41</b>	<b>238</b>	<b>212,08</b>	<b>95,94</b>	<b>141,62</b>	<b>1706,11</b>	<b>1 674,25</b>	<b>98,13%</b>	
<b>TAUX PAR FONCTIONS</b>	<b>104,76%</b>		<b>106,98%</b>		<b>96,75%</b>		<b>106,24%</b>		<b>43,58%</b>		<b>43,23%</b>		<b>39,05%</b>		<b>94,83%</b>		<b>89,11%</b>		<b>147,62%</b>		<b>98,13%</b>			

Sources : DGBF

### ❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2024, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 104,76% à la date du 31 décembre 2024. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

### ❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement cumulés pour la défense à fin décembre 2024 s'élève à 106,98%, soit un montant de 116,76 milliards.

### ❖ **Ordre et sécurité publics**

Pour le compte de l'ordre et la sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution au 31 décembre 2024 est de 96,75% pour une prévision de 32,61 milliards.

### ❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2024 au titre des affaires économiques ont été exécutés à décembre 2024 à hauteur de 43,31%, soit 174,72 milliards pour une prévision de 403,37 milliards.

### ❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au 31 décembre 2024 au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 8,00 milliards, 22,86 milliards et 11,41 milliards pour des prévisions de 18,37 milliards, 52,88 milliards et 12,03 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 43,58%, 43,23% et 94,83%.

## ❖ Santé

Pour une prévision de 118,16 milliards, la fonction « santé » a été exécutée à hauteur de 46,14 milliards, soit un taux de 39,05%.

## ❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2024 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à hauteur de 89,11%, soit un montant de 212,08 milliards des crédits ordonnancés.

## ❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 147,62% des prévisions au 31 décembre 2024, les crédits de paiement exécutés au titre de la protection sociale s'élèvent à 141,62 milliards.

### **D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques**

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf. tableaux 18 et 19).

#### **a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre**

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui réponde de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution du budget programme à fin décembre 2024 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 94,33%. Ce niveau d'exécution prend en compte l'exécution des dépenses à objectif principal (score 2) et celles des dépenses à objectifs significatifs (score 1) des ministères et institution. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et au programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la promotion de la femme et d'autres ministères.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards)

SECTION	MINISTERES PILOTES	OBJECTIF PRINCIPAL (SCORES 1+2)			EXECUTION GENRE	
		BUDGET GLOBAL (1)	BUDGET GENRE LFI/LFR (2)	POIDS (3)=(2)/(1)	EXECUTION	TAUX EXECUTION
170	Cour des Comptes	2,90	0,01	0,17%	0,03	541,75%
220	Ministère du Plan et de la Coopération	6,32	0,21	3,38%	0,99	465,18%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	22,11	8,04	36,35%	1,82	22,63%
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	7,01	0,01	0,09%	0,41	6670,28%
510	Ministère des enseignements primaire, secondaire et technique	188,82	0,21	0,11%	0,18	83,60%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	46,76	0,01	0,01%	15,82	263668,47%
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	119,92	6,75	5,63%	2,32	34,36%
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	5,61	1,19	21,14%	0,15	12,61%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,75	1,06	28,37%	0,85	80,17%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	12,39	0,01	0,11%	0,00	22,22%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	53,45	12,60	23,57%	3,49	27,69%
820	Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	42,16	0,02	0,04%	0,05	346,25%
830	Ministère des travaux publics	86,10	0,01	0,01%	0,03	385,71%
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	2,11	0,02	0,91%	0,01	73,19%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	14,79	0,36	2,41%	2,61	731,23%
<b>Total général</b>		<b>614,20</b>	<b>30,49</b>	<b>4,96%</b>	<b>28,76</b>	<b>94,33%</b>

Sources : DGBF

## b. Situation de l'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFR. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse, passant de 487,48 milliards en 2023 à 724,05 milliards en 2024, soit une augmentation de 236,57 milliards.

Les secteurs sociaux ciblés portent sur dix-sept (17) ministères comme l'indique le tableau n° 20. Prévus pour un montant de 724,05 milliards, les crédits alloués aux secteurs sociaux ont connu une exécution de 593,06 milliards, soit un taux de 81,91%.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses sociales (en milliards)

MINISTERE		LFR	EXECUTION	Taux d'Exécution
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,68	0,67	<b>97,58%</b>
210	Ministère de l'économie et des finances (Ventilation des dépenses globales)	107,11	184,96	<b>172,69%</b>
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	22,11	7,73	<b>34,98%</b>
310	Ministère des armées (Centre de traitement de cancer)	68,41	65,68	<b>96,02%</b>
510	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	188,82	170,03	<b>90,05%</b>
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	46,76	39,54	<b>84,55%</b>
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	119,92	48,15	<b>40,16%</b>
611	Ministère de l'accès universel aux soins	2,17	2,15	<b>99,00%</b>
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,75	4,11	<b>109,62%</b>
750	Ministère des Sports et Loisirs	6,72	6,72	<b>100,09%</b>
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	12,39	8,98	<b>72,44%</b>

MINESTERE		LFR	EXECUTION	Taux d'Exécution
810	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (subvention pour l'engrais)	3,50	3,50	100,00%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	20,13	5,26	26,14%
820	Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (subvention produits pétroliers et gaz)	30,00	23,18	77,26%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	46,16	17,99	38,98%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	43,33	2,45	5,66%
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	2,11	1,96	93,13%
<b>Total général</b>		<b>724,05</b>	<b>593,06</b>	<b>81,91%</b>

*Sources : DGBF*

### c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement

L'exercice 2024 marque le début du processus de la budgétisation verte avec la prise en compte des questions climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques. Encore appelée, budgétisation sensible au climat et à l'environnement, la budgétisation verte constitue une nouvelle classification des recettes et dépenses budgétaires en fonction de leur impact sur les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Dans la mise en œuvre de la budgétisation verte, neuf (09) ministères ont été désignés prioritairement dans la lettre de cadrage budgétaire, exercice 2024, pour la phase pilote, en fonction de leur fort impact sur les changements climatiques et sur la protection de l'environnement. Il s'agit des ministères chargés de l'environnement, des pistes rurales, des travaux publics, des transports, des mines et de l'énergie, de l'urbanisme, de la santé, de l'eau et de l'agriculture.

La nouvelle classification des crédits budgétaires que regorge le budget vert retient principalement deux axes : « climat » et « environnement » répartis en six (06) segments. Ainsi, l'axe climat se décompose en deux (02) segments « adaptation » et « atténuation » respectivement pour les dépenses visant à minimiser les dommages causés par les changements climatiques et soutenir les efforts entrepris par l'Etat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'axe environnement quant à lui, regroupe les dépenses effectuées visant l'atteinte des objectifs en lien avec la protection de

l'environnement et se répartit en quatre (04) segments : « biodiversité », « eau », « pollution » et « déchets ».

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Le segment « eau » regroupe les crédits ayant trait à la gestion des eaux souillées. La pollution désigne toute contamination ou modification directe ou indirecte de l'environnement provoquée par un acte susceptible : i) d'influer négativement sur le milieu de vie de l'homme et des autres espèces vivantes ; ii) de provoquer une situation préjudiciable à la santé, la sécurité, le bien-être de l'homme, de la flore et de la faune ou les biens collectifs et individuels. Le segment déchet caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire (augmentation de la durabilité, réparabilité et réutilisabilité des produits) et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques (accidents industriels ou utilisation et transport de matières dangereuses).

Au titre de l'exercice 2024, le budget général a affecté un crédit d'un montant global de 401,58 milliards à l'ensemble des ministères pilotes et représente. A fin décembre 2024, le budget vert a été exécuté à hauteur de 39,11% et de 41,73% respectivement pour les axes climat et environnement. Le tableau suivant retrace l'état d'exécution du budget vert à fin décembre 2024, par ministère et par axe.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards)

SECTION	MINISTERES PILOTES	31 décembre 2024					
		AXE CLIMAT			AXE ENVIRONNEMENT		
		LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION CLIMAT	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION ENVIRONNEMENT
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	116,98	47,22	40,36%	1,17	0,36	30,75%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	11,63	8,21	70,59%	0,74	0,75	101,29%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	48,89	19,41	39,70%	4,56	4,14	90,72%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,61	0,25	41,22%	19,49	5,01	25,70%
830	Ministère des travaux publics	82,65	41,99	50,80%	-	-	-
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	46,16	17,99	38,98%	-	-	-

SECTION	MINISTERES PILOTES	31 décembre 2024					
		AXE CLIMAT			AXE ENVIRONNEMENT		
		LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION CLIMAT	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION ENVIRONNEMENT
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	10,58	4,72	44,63%	-	-	-
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	42,58	1,85	4,34%	0,75	0,61	81,26%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	12,51	4,09	32,65%	2,28	1,23	54,21%
<b>Total général</b>		<b>372,60</b>	<b>145,72</b>	<b>39,11%</b>	<b>28,98</b>	<b>12,09</b>	<b>41,73%</b>

Sources : DGBF

## 2- Charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 538,63 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 459,09 milliards à fin décembre 2024, soit un taux d'exécution de 85,23% (cf. Tableau 22).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2024	Exécution 4è trimestre 2024	Exécution fin déc. 2024	Taux d'exécution fin Déc 2024	Exécution fin déc. 2023	Taux de variation 2024- 2023
Amortissement de la Dette	538,63	424,79	34,30	459,09	85,23%	399,17	15,01%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>538,63</b>	<b>424,79</b>	<b>24,30</b>	<b>459,09</b>	<b>41,93%</b>	<b>399,17</b>	<b>15,01%</b>

Sources : DGBF, DGTCP

## IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

---

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'avaux.

Au titre de l'exercice 2024, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF) ;
- le Fonds national du développement du sport (FONADES) ;
- le Fonds de gestion intégré des ressources en eau (F-GIRE).

Prévues en recettes pour un montant de 5,86 milliards, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin décembre 2024 pour un montant de 6,05 milliards, soit un taux de réalisation de 103,24%. Les dépenses desdits comptes ont connu une exécution globale de 5,97 milliards pour un montant prévisionnel de 5,86 milliards, soit 101,88%.

Tableau n° 22. Comptes spéciaux du Trésor (milliards)

LIBELLE	LFR	Recettes		Dépenses	
		Exécution fin déc. 2024	Taux d'exécution fin Déc 2024	Exécution fin déc. 2024	Taux d'exécution fin Déc 2024
Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP)	1,83	1,63	88,82%	1,63	89,07%
Fonds National du Développement du Sport (FONADES)	1,26	1,76	139,60%	1,76	139,68%
Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH)	1,43	1,63	113,66%	1,63	113,99%
Secrétariat exécutif Fonds GIRE	0,26	0,34	128,95%	0,26	100,00%
Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT)	0,58	0,35	59,55%	0,35	60,34%
Fonds national de développement forestier (FNDF)	0,5	0,36	72,10%	0,36	72,00%
<b>TOTAL</b>	<b>5,86</b>	<b>6,05</b>	<b>103,26%</b>	<b>5,97</b>	<b>101,88%</b>

## V. Soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

- ressources : 2 176,60 milliards pour une prévision 2 250,6 milliards, soit un taux de réalisation de 96,70% ;
- charges : 2 139,30 milliards pour une prévision de 2 250,6 milliards, soit un taux d'exécution de 95,04% ;
- solde budgétaire négatif de 338,13 milliards ;
- solde de trésorerie positif de 375,35 milliards ;
- solde d'exécution positif des comptes spéciaux du Trésor de 0,08 milliard ;
- solde général d'exécution négatif de 37,30 milliards.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2024 (en milliards)

LIBELLES	31-déc-24			31-déc-23	Taux de variation 2024- 2023
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	
<b>RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)</b>	<b>2244,74</b>	<b>2170,55</b>	<b>96,70%</b>	<b>2067,33</b>	<b>4,99%</b>
<b>Recettes budgétaires (b)</b>	<b>1 343,50</b>	<b>1 336,11</b>	<b>99,45%</b>	<b>1317,23</b>	<b>1,43%</b>
Recettes fiscales	1 113,37	1 098,07	98,63%	991,58	10,74%
Recettes non fiscales	72,15	120,64	167,21%	144,5	-16,51%
Dons projets	141,19	104,98	74,35%	159,05	-34,00%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,79	12,42	73,97%	10,10	22,97%
Fonds de concours intérieurs				12	
<b>Ressources de trésorerie (c)</b>	<b>901,24</b>	<b>834,44</b>	<b>92,59%</b>	<b>750,10</b>	<b>11,24%</b>
Emprunts projets	157,84	148,85	94,31%	111,56	33,43%
Titres publics	450,72	486,77	108,00%	547,82	-11,14%
Autres emprunts	292,68	198,82	67,93%	90,72	119,16%
<b>DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)</b>	<b>2 244,74</b>	<b>2 133,33</b>	<b>95,04%</b>	<b>2080,80</b>	<b>2,52%</b>
<b>Dépenses budgétaires (e)</b>	<b>1 706,11</b>	<b>1674,24</b>	<b>98,13%</b>	<b>1681,63</b>	<b>-0,44%</b>
Intérêts de la Dette Publique	160,72	176,93	110,09%	166,2	6,46%
Dépenses en atténuation de recettes	218,14	216,94	99,45%	217,54	-0,28%
Dépenses de Personnel	321,71	314,31	97,70%	301,83	4,13%
Dépenses d'acquisition de biens et services	190,77	215,01	112,71%	152,47	41,02%
Dépenses de Transfert	215,77	275,54	127,70%	324,63	-15,12%
Dépenses en capital	599,02	475,52	79,38%	518,96	-8,37%
<b>Charges de trésorerie (f)</b>	<b>538,63</b>	<b>459,09</b>	<b>85,23%</b>	<b>399,17</b>	<b>15,01%</b>
Amortissement de la dette	538,63	459,09	85,23%	399,17	15,01%
<b>Solde du budget général (g = a - d)</b>	<b>0</b>	<b>37,22</b>		<b>-13,47</b>	<b>-</b>
<b>Solde budgétaire (h =b- e )</b>	<b>-362,61</b>	<b>-338,13</b>		<b>-364,4</b>	
<b>Solde de trésorerie (i = c-f )</b>	<b>362,61</b>	<b>375,35</b>		<b>350,93</b>	
<b>Recettes des CST(j)</b>	<b>5,86</b>	<b>6,05</b>	<b>103,24%</b>	<b>3,72</b>	<b>62,63%</b>
<b>Dépenses des CST (k)</b>	<b>5,86</b>	<b>5,97</b>	<b>101,88%</b>	<b>3,72</b>	<b>60,48%</b>
<b>Solde des CST (l = j - k)</b>	<b>0</b>	<b>0,08</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Solde général d'exécution (m= g + l)</b>	<b>0</b>	<b>37,30</b>	<b>-</b>	<b>-13,47</b>	<b>-</b>

Sources : DGBF

# CONCLUSION

---

Le budget de l'Etat, exercice 2024, a été exécuté dans un contexte marqué par la conjoncture économique peu favorable ainsi que la prise en compte des nouvelles dépenses pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales permettant de protéger le pouvoir d'achat des ménages et en particulier les couches les plus vulnérables.

La situation sur l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2024 fait ressortir un solde excédentaire de 37,30 milliards. Ce solde résulte d'une part, des niveaux de réalisation des ressources de 2 170,55 milliards et des ordonnancements des charges de 2 133,33 milliards concourant à un solde positif de 37,22 milliards pour le compte du budget général et d'autre part, du recouvrement des recettes de 6,05 milliards et de l'exécution des dépenses de 5,97 milliards sanctionné par un solde de 0,08 milliard pour les Comptes spéciaux du Trésor.

# ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à Décembre 2024

Catégorie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc
<b>A1</b>	6 533	6 553	6 568	6 541	6 534	6 552	6 592	6 703	6 706	6 827	6 907	7 059
<b>A2</b>	15 832	15 836	15 829	15 760	15 706	15 713	15 717	15 826	15 784	16 403	16 582	17 041
<b>A3</b>	526	524	524	524	524	525	526	553	557	595	596	596
<b>B</b>	27 533	27 515	27 521	27 446	27 132	27 211	27 338	27 850	27 826	29 317	29 725	30 076
<b>C</b>	2 367	2 353	2 332	2 311	2 303	2 297	2 270	2 257	2 244	2 291	2 420	2 428
<b>D</b>	7 189	7 205	7 202	7 193	7 189	7 338	7 545	7 713	7 709	8 175	8 178	8 175
<b>Contractuels</b>	446	434	475	520	345	488	495	451	457	445	458	461
<b>Contractuels AN</b>	97	97	97	97	97	97	97	97	97	117	117	117
<b>Total</b>	<b>60 523</b>	<b>60 517</b>	<b>60 548</b>	<b>60 392</b>	<b>59 830</b>	<b>60 221</b>	<b>60 580</b>	<b>61 450</b>	<b>61 380</b>	<b>64 170</b>	<b>64 983</b>	<b>65 953</b>

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à décembre 2024

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc
Président de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres du gouvernement et assimilés	53	52	52	48	50	50	50	50	61	61	61	61
Membres Cour Constitutionnelle	6	5	5	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	21	21	21	21	20	20	20	20	20	20	20	20
Membres de la HAAC			8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Députés AN	91	91	91	91	91	113	113	113	113	113	113	113
Anciens Premiers Ministres	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ancien Président de l'AN	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	2	2
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>189</b>	<b>197</b>	<b>194</b>	<b>195</b>	<b>217</b>	<b>217</b>	<b>217</b>	<b>228</b>	<b>229</b>	<b>229</b>	<b>229</b>

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécutions à fin déc. 2024</b>	<b>Taux d'exécution</b>
AFD	15,54	11,45	73,70%
BAD	3,13	2,40	76,92%
BM	41,74	36,96	88,56%
BID	1,31	0,09	6,80%
FAD	4,79	3,55	74,06%
FAE	0,09	0,00	0,00%
FAO	1,46	1,20	82,16%
Fonds Allemand	6,93	5,80	83,72%
Fonds Egyptiens	0,08	0,04	51,63%
FEM	0,59	0,60	101,45%
Fonds Gavi	1,78	1,67	93,60%
FIDA	1,72	1,64	95,49%
Fonds Mondial	29,30	16,78	57,29%
FSD	0,90	0,64	71,19%
FJD	0,40	0,40	100,00%
JICA	2,00	0,96	48,18%
GIZ/Dons	3,32	2,99	90,12%
KFW	9,66	4,85	50,17%
PNUD	2,20	1,83	83,00%
RFA	0,44	0,30	68,04%
UEMOA	1,19	1,19	100,00%
UE	12,65	9,64	76,21%
<b>TOTAL</b>	<b>141,19</b>	<b>104,98</b>	<b>74,35%</b>

*Source : DGBF, DDPF*

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc. 2024	Taux d'exécution
AFD	15,34	14,36	93,62%
BAD	4,14	4,41	106,50%
BADEA	2,58	2,36	91,40%
BIDC	2,53	2,13	84,10%
BID	8,85	8,60	97,17%
BM	32,79	28,89	88,10%
BOAD	15,95	13,41	84,09%
BP France AE	12,61	12,61	100,00%
EXIM BANK Inde	6,35	5,79	91,12%
Fonds Abu-Dhabi	0,94	0,94	100,00%
FIDA	2,04	1,90	93,45%
FKD	1,85	1,84	99,68%
FSD	1,91	1,91	100,00%
FSN	0,14	0,01	7,20%
OFID	3,07	3,07	99,90%
NATIXIS	11,98	12,19	101,69%
Trésor Français+Natixis	13,91	13,81	99,33%
MUFG Bank	8,66	8,25	95,27%
Orabank	10,19	10,19	100,00%
Unicredit Bank Australia AG	2,00	2,18	109,04%
<b>TOTAL</b>	<b>157,84</b>	<b>148,85</b>	<b>94,31%</b>

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
110	Assemblée Nationale	Dotation : Assemblée Nationale	1,18	6,73	6,53
	<b>Total Assemblée Nationale</b>		<b>1,18</b>	<b>6,73</b>	<b>6,53</b>
120	Présidence de la République	Dotation : Présidence de la République	1,31	25,23	23,84
	<b>Total Présidence de la République</b>		<b>1,31</b>	<b>25,23</b>	<b>23,84</b>
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,04	0,14	0,13
		Secteur informel	0,00	0,50	0,50
		Inclusion financière	0,01	0,04	0,04
	<b>Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel</b>		<b>0,05</b>	<b>0,68</b>	<b>0,67</b>
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique du Premier Ministre	0,10	1,38	1,29
	<b>Total Premier Ministère</b>		<b>0,10</b>	<b>1,38</b>	<b>1,29</b>
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	0,10	0,34	0,32
	<b>Total Secrétariat Général du Gouvernement</b>		<b>0,10</b>	<b>0,34</b>	<b>0,32</b>
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	0,53	0,79	0,67
	<b>Total Cour Constitutionnelle</b>		<b>0,53</b>	<b>0,79</b>	<b>0,67</b>
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,05	0,79	0,75
	<b>Total Cour Suprême</b>		<b>0,05</b>	<b>0,79</b>	<b>0,75</b>

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,03	0,11	0,10
	<b>Total Médiature</b>		<b>0,03</b>	<b>0,11</b>	<b>0,10</b>
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	9,13	2,90	2,45
	<b>Total Cour des Comptes</b>		<b>9,13</b>	<b>2,90</b>	<b>2,45</b>
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
	<b>Total Conseil Economique et Social</b>		<b>0,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,00</b>
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,42	0,41
	<b>Total Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication</b>		<b>0,00</b>	<b>0,42</b>	<b>0,41</b>
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	1,81	1,74
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	23,70	101,25
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,05	9,98	10,01
		Gestion macroéconomique	0,01	0,34	0,34
		Mobilisation des ressources financières	0,00	20,21	20,09
		Programmation et gestion budgétaire	0,02	2,98	1,96
		Dotation : Charges financières de la dette publique	0,00	160,72	176,93
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	0,00	333,69	356,24
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	138,80	128,32	62,81

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Pilotage et soutien aux services du MEF	2,86	3,91	1,36
	<b>Total Ministère de l'Economie et des Finances</b>		<b>148,75</b>	<b>685,66</b>	<b>732,73</b>
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Planification du développement	2,99	4,39	1,70
		Pilotage et soutien au service du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération	0,09	0,69	0,68
		Coopération au développement	0,00	0,39	0,15
		Aménagement du territoire	0,92	0,84	0,85
	<b>Total Ministère du Plan et de la Coopération</b>		<b>4,00</b>	<b>6,32</b>	<b>3,38</b>
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,21	19,34	16,25
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les organisations internationales	0,02	0,17	0,16
		Pilotage et soutien aux services du ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des togolais de l'extérieur	0,13	1,22	0,92
	<b>Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur</b>		<b>0,36</b>	<b>20,73</b>	<b>17,34</b>
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	13,70	15,86	2,66
		Jeunesse	1,43	6,02	4,86
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,24	0,21
	<b>Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes</b>		<b>15,22</b>	<b>22,11</b>	<b>7,73</b>

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,15	0,15
		Pilotage et soutien des services du Ministère des Armées	0,15	7,46	7,44
		Préparation et emploi des forces	3,44	27,40	26,68
		Soutien des forces	5,41	45,58	51,99
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MINARM + Renseignements	30,77	48,51	48,44
	<b>Total Ministère des Armées</b>		<b>39,80</b>	<b>129,11</b>	<b>134,70</b>
410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Développement des territoires	0,10	0,10	0,10
		Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,29	0,68	0,88
		Décentralisation et déconcentration	19,08	27,68	11,93
		Gestion des affaires politiques, des associations civiles et des processus électoraux	0,00	0,35	0,36
		Culte et chefferie traditionnelle	0,00	0,76	0,38
	<b>Total Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires</b>		<b>19,47</b>	<b>29,56</b>	<b>13,65</b>
420	Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux	Accès au droit et à la justice	0,00	0,18	0,18
		Administration de la justice	0,00	3,39	3,33
		Administration pénitentiaire et réinsertion	0,00	1,85	1,88
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice et de la législation	8,54	1,59	1,67

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	<b>Total Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux</b>		<b>8,54</b>	<b>7,01</b>	<b>7,06</b>
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,06
	<b>Total Conseil Supérieur de la Magistrature</b>		<b>0,00</b>	<b>0,07</b>	<b>0,06</b>
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	0,00	1,24	1,24
		Pilotage et soutien des services du MSPC	1,00	2,40	3,79
		Protection civile	1,17	2,32	6,41
		Sécurité intérieure et transfrontalière	0,55	22,76	17,43
	<b>Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile</b>		<b>2,72</b>	<b>28,72</b>	<b>28,86</b>
510	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique	Enseignement secondaire général	2,86	58,54	55,69
		Enseignement technique et Formation professionnelle	4,52	10,29	9,66
		Enseignements Préscolaire et Primaire	8,97	103,01	93,31
		Pilotage et soutien des services du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	0,64	16,98	11,37
	<b>Total Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique</b>		<b>17,00</b>	<b>188,82</b>	<b>170,03</b>
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Recherche et innovation	5,69	5,10	0,92
		Pilotage et soutien des services du MESR	0,29	0,70	0,65
		Enseignement supérieur	0,03	40,96	37,97
	<b>Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</b>		<b>6,01</b>	<b>46,76</b>	<b>39,54</b>

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Couverture Santé Universelle	60,03	34,62	7,33
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	29,58	65,05	38,18
		Réponse aux urgences sanitaires	12,26	14,89	0,06
		Pilotage et soutien des services du ministere en charge de la santé	0,15	5,36	2,59
	<b>Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique</b>		<b>102,01</b>	<b>119,92</b>	<b>48,15</b>
611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	Pilotage et soutien aux services du MAUS	0,02	0,09	0,07
		COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	0,00	2,08	2,08
	<b>Total Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire</b>		<b>0,02</b>	<b>2,17</b>	<b>2,15</b>
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Emploi	0,00	1,97	1,98
		Fonction publique	0,00	0,64	0,63
		Modernisation de l'administration publique	0,71	0,99	0,56
		Travail	0,00	1,12	1,12
		Pilotage et soutien des services du MFPTDS	0,45	0,88	0,86
	<b>Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social</b>		<b>1,16</b>	<b>5,61</b>	<b>5,16</b>
720	Ministère de la Communication et des Médias	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Communication et des Medias (MCM)	0,07	0,58	0,59
		Communication et information	0,03	3,38	3,27
	<b>Total Ministère de la Communication et des Médias</b>		<b>0,10</b>	<b>3,96</b>	<b>3,86</b>

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Genre et promotion de la femme	0,41	0,89	0,93
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,17	1,55	1,79
		Protection de l'enfant	0,00	0,37	0,41
		Promotion de l'action sociale	0,19	0,75	0,78
		Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,19	0,20
	<b>Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation</b>		<b>0,78</b>	<b>3,75</b>	<b>4,11</b>
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,81	1,84	1,89
		Loisirs	0,00	0,04	0,04
		Sports	0,00	4,83	4,80
		<b>Total Ministère des Sports et Loisirs</b>		<b>0,81</b>	<b>6,72</b>
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	35,07	9,88	7,35
		Logement décent	7,75	1,64	0,74
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,09	0,31	0,33
		Information géographique	0,50	0,57	0,55
		<b>Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière</b>		<b>43,42</b>	<b>12,39</b>
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	21,39	21,63	9,33
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	18,64	7,27	1,80

MINISTERES / INSTITUTIONS	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
		DOTATION		ORDONNANCER
		AE	CP	
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	18,04	17,63	5,94
	Pilotage et soutien des services du MAEDR	4,71	6,92	6,48
	<b>Total Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural</b>	<b>62,77</b>	<b>53,45</b>	<b>23,55</b>
811	Approvisionnement en eau potable	62,39	18,71	4,21
	ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX PLUVIALES, DES EAUX USÉES ET EXCRÉTAS	3,82	0,62	0,26
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,20	0,23	0,23
	PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU MEHV	0,10	0,57	0,56
	<b>Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise</b>	<b>66,51</b>	<b>20,13</b>	<b>5,26</b>
813	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,03	0,23	0,22
	TRANSPORT MARITIME	0,01	0,13	0,16
	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE	2,90	1,84	1,62
	DEVELOPPEMENT ET PROTECTION DU LITTORAL	0,00	0,01	0,01
	<b>Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière</b>	<b>2,94</b>	<b>2,21</b>	<b>2,00</b>
820	Artisanat	0,00	0,73	0,73
	Secteur privé	0,01	0,94	0,93
	Commerce	0,01	40,15	29,01
	Pilotage et soutien des services du MCACL	0,08	0,35	0,47

MINISTERES / INSTITUTIONS	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24			
		DOTATION		ORDONNANCER	
		AE	CP		
	<b>Total Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale</b>		<b>0,10</b>	<b>42,16</b>	<b>31,14</b>
<b>821</b>	<b>Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements</b>	INDUSTRIE	0,21	0,42	0,37
		Promotion des investissements	1,10	0,28	0,16
		Pilotage et soutien des services du MPI	0,08	0,23	0,23
	<b>Total Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements</b>		<b>1,39</b>	<b>0,93</b>	<b>0,76</b>
<b>830</b>	<b>Ministère des Travaux Publics</b>	Réseaux de routes nationales	320,79	84,62	43,55
		Pilotage et soutien des services du Ministère des Travaux Publics	0,04	0,46	0,44
		Bâtiments publics	1,28	1,01	0,56
	<b>Total Ministère des Travaux Publics</b>		<b>322,10</b>	<b>86,10</b>	<b>44,55</b>
<b>831</b>	<b>Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales</b>	Développement et extension du réseau des pistes rurales	109,73	46,03	17,79
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,12	0,20
	<b>Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales</b>		<b>109,73</b>	<b>46,16</b>	<b>17,99</b>
<b>832</b>	<b>Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien</b>	Transport aérien	8,37	3,32	3,30
		Pilotage et soutien des services du MTRAF	0,01	0,20	0,20
		Transports routiers et ferroviaires	56,43	7,07	1,22
	<b>Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien</b>		<b>64,81</b>	<b>10,58</b>	<b>4,72</b>
<b>840</b>	<b>Ministère Délégué auprès du Président de la</b>	Mines	1,33	0,85	0,70

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	<b>République Chargé de l'Energie et des Mines</b>	Energie	92,70	42,12	1,43
		Pilotage et soutien du MDEM	0,05	0,37	0,32
	<b>Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines</b>		<b>94,08</b>	<b>43,33</b>	<b>2,45</b>
<b>850</b>	<b>Ministère de la Culture et du Tourisme</b>	Culture	0,00	0,76	0,76
		Tourisme	2,01	0,53	0,44
		Pilotage et soutien aux services du MCT	0,10	0,81	0,76
	<b>Total Ministère de la Culture et du Tourisme</b>		<b>2,11</b>	<b>2,11</b>	<b>1,96</b>
<b>860</b>	<b>Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières</b>	Gestion durable des écosystèmes	9,27	5,22	3,13
		Pilotage et soutien aux services du MERF	0,64	1,61	1,23
		Environnement et climat	26,74	7,97	0,96
	<b>Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières</b>		<b>36,65</b>	<b>14,79</b>	<b>5,32</b>
<b>870</b>	<b>Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale</b>	INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET POSTALES	19,13	5,29	4,01
		Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,06	0,14	0,11
		DIGITALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	20,91	18,37	4,22
	<b>Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale</b>		<b>40,10</b>	<b>23,80</b>	<b>8,33</b>
<b>920</b>	<b>Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les</b>	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,02	0,02

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-24		
			DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
Institutions de la République	Pilotage et soutien aux services du MDHFCRIR	0,05	0,40	0,43	
	Droits de l'homme	0,00	0,04	0,04	
	Citoyenneté	0,00	0,11	0,11	
	Relations avec les institutions de la république	0,00	0,04	0,04	
	<b>Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République</b>		<b>0,05</b>	<b>0,61</b>	<b>0,65</b>
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,00	0,49	0,49
	<b>Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,49</b>	<b>0,49</b>
<b>Total général</b>			<b>1225,98</b>	<b>1706,11</b>	<b>1420,42</b>

*Sources : DGBF*

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards

Fonctions	31-déc-24			
	Prévision	AE	Exécution	Taux d'exécution fin dec 2024
Services généraux des administrations publiques	7,43	8,17	4,00	53,87%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00%
Affaires économiques	153,22	284,45	137,73	89,89%

Fonctions	31-déc-24			
	Prévision	AE	Exécution	Taux d'exécution fin dec 2024
Protection de l'environnement	9,21	109,59	8,62	93,49%
Logement et équipements collectifs	17,69	73,19	16,62	93,91%
Santé	70,39	98,59	53,63	76,20%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00%
Enseignement	13,95	18,71	11,78	84,43%
Protection sociale	27,13	29,87	21,45	79,08%
<b>TOTAL</b>	<b>299,03</b>	<b>622,57</b>	<b>253,83</b>	<b>84,89%</b>

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards)

Fonctions	31-déc-24			
	Prévision/CP	AE	Exécution	Taux d'exécution fin dec 2024
Services généraux des administrations publiques	34,95	46,74	31,92	91,33%
Défense	34,35	34,74	34,27	99,78%
Ordre et sécurité publics	1,89	3,26	1,86	98,74%
Affaires économiques	162,42	381,15	101,30	62,37%
Protection de l'environnement	4,41	19,74	3,71	84,19%
Logement et équipements collectifs	28,14	81,19	15,79	56,10%
Santé	7,88	8,90	7,55	95,78%
Loisirs, culture et culte	1,39	2,29	1,29	93,14%
Enseignement	3,60	3,89	3,10	86,13%
Protection sociale	20,96	21,50	20,90	99,70%
<b>TOTAL</b>	<b>299,99</b>	<b>603,41</b>	<b>221,69</b>	<b>73,90%</b>

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	6,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,53
120	Présidence de la République	21,04	0,87	0,00	1,30	0,01	0,28	0,30	0,00	0,00	0,05	23,84
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,13	0,00	0,00	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67
130	Premier Ministère	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,29
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32
140	Cour Constitutionnelle	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67
150	Cour Suprême	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75
160	Médiature	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10
170	Cour des Comptes	2,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,45
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,41
210	Ministère de l'Economie et des Finances	552,23	0,00	1,00	37,55	0,00	4,85	0,00	0,20	3,17	133,73	732,73
220	Ministère du Plan et de la Coopération	3,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	3,38
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	17,13	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,34
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,20	0,00	0,00	4,61	0,00	1,03	0,00	0,00	1,00	0,89	7,73
310	Ministère des Armées	17,84	115,65	0,36	0,00	0,00	0,00	0,77	0,00	0,05	0,03	134,70
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	10,53	0,00	0,00	0,00	2,00	0,29	0,00	0,38	0,25	0,20	13,65

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,64	0,00	6,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,06
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	4,35	0,03	24,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	28,86
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	3,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,34	0,03	170,03
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,98	0,00	39,54
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,93	0,00	1,52	0,15	48,15
611	Ministère de l'accès universel aux soins	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	2,15
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,68	0,00	0,00	3,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	5,16

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
<b>720</b>	Ministère de la Communication et des Médias	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,49	0,00	0,00	3,86
<b>740</b>	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,33	3,40	4,11
<b>750</b>	Ministère des Sports et Loisirs	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,47	0,00	5,88	0,00	0,00	6,72
<b>760</b>	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8,70	0,00	0,00	0,00	0,00	8,98
<b>810</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,65	0,00	0,00	22,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	23,55
<b>811</b>	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,22	0,00	0,00	0,00	0,23	4,81	0,00	0,00	0,00	0,00	5,26
<b>813</b>	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,22	0,00	0,00	1,78	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
<b>820</b>	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,50	0,00	0,00	30,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,14
<b>821</b>	Ministère de la Promotion des Investissements	0,01	0,00	0,00	0,74	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76
<b>830</b>	Ministère des travaux publics	0,20	0,00	0,00	41,18	0,84	2,18	0,14	0,00	0,02	0,00	44,55
<b>831</b>	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,20	0,00	0,00	17,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,99
<b>832</b>	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,17	0,00	0,05	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,72
<b>840</b>	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,32	0,00	0,00	2,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,45
<b>850</b>	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,28	0,00	0,00	0,33	0,00	0,00	0,00	1,35	0,00	0,00	1,96
<b>860</b>	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,40	0,00	0,00	0,00	4,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,32

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
<b>870</b>	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	1,64	0,00	0,35	5,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76	8,33
<b>920</b>	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,32	0,00	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,00	0,65
<b>921</b>	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49
<b>TOTAL GENERAL</b>		654,22	116,76	32,61	174,72	8,00	22,86	46,14	11,41	212,08	141,62	1420,42

*Sources : DGBF*